Atelier International du Grand Paris
Texte de l'intervention orale au séminaire du Conseil scientifique
Séance 5 Février 2015

Cynthia Ghorra-Gobin est directeur de recherche CNRS au Creda (Université Sorbonne-Paris 3, Sorbonne Paris Cité) et professeur invitée à Berkeley (2015). Elle a coordonné le Dictionnaire critique de la mondialisation dont la deuxième édition a été publiée chez Armand Colin en 2012.

Je remercie le conseil scientifique de l'Atelier international du Grand Paris pour son invitation à participer au séminaire du 5 février. Je remercie en particulier sa directrice Mireille Ferri. Je suis en ce moment à Berkeley en tant que *visiting professor* et je suis désolée de ne pas être parmi vous.

La métropole mondialisée et globalisée représente un enjeu considérable sur le plan politique, social, économique et environnemental et concerne différents niveaux de l'organisation territoriale.

La métropole interpelle l'Etat, institue le niveau métropolitain et redessine le local. Ce texte se propose ainsi d'identifier le « local » au sein de la nouvelle configuration spatiale et politique que représente la métropole.

« *Quelle mondialisation ?*

Quel statut pour le local dans la métropole mondialisée ? »

Il faut peut-être commencer par se mettre d'accord sur le terme « mondialisation » pour ensuite identifier le statut du « local » dans la métropole. L'avènement de la métropole est indissociable de la mondialisation et de la globalisation. L'articulation entre les deux phénomènes a été étudiée par de nombreux chercheurs relevant de différentes disciplines en France et aux Etats-Unis au cours des vingt-cinq dernières années. Il convient toutefois de préciser la nuance apportée par le terme 'globalisation'. Ce qui permet de parler de « métropole globalisée », expression jugée plus adéquate que métropole mondialisée. Et dans un troisième temps j'indique ce que j'entends par local « intramétropolitain » et « intermétropolitain ». La conclusion discute de l'impact et de l'influence d'un local reconfiguré dans les réseaux globaux c'est-à-dire intermétropolitains.

1- La globalisation dans l'univers anglo-américain et l'anglosphère

L'anglosphère se définit comme l'ensemble des pays où une grande partie de la population parle anglais : l'anglais est la langue des affaires, souvent aussi celle de la vie politique et de plus en plus la langue des sciences sociales. Avec l'internationalisation des sciences sociales ou le *global turn,* des universités asiatiques optent pour un enseignement en anglais et créent de nouvelles revues en anglais.

Dans l'univers anglo on n'utilise pas le mot de *worldization* alors qu'il y a un terme pour dire le monde. On préfère celui de *globalization*. Or globalisation ne véhicule pas exactement le même sens que mondialisation. En France et en géographie notamment il est fait désormais référence au « territoire-monde » et à la pertinence de l'échelle mondiale pour comprendre nos sociétés. Avec la mondialisation, le territoire ne se limite plus au national et englobe le monde. Pour les anglo-américains il s'agit plus de l'avènement d'un monde globalisé ou *globalized word*. Ce qui signifie qu'il est fait référence à un monde s'inscrivant dans les réseaux de communication et dans la connectivité grâce à la révolution numérique. La globalisation se mesure et se comprend au travers de l'indice de connectivité, un indice qui inclut quatre volets : le commerce, l'information et la connaissance, les individus (touristes, étudiants, immigrés et classes créatives) et les capitaux. Mondialisation est peu précis alors que globalisation --qui ne se limite pas à la sphère économique-- fait référence explicite aux réseaux. Parler de globalisation conduit à penser la métropole « globalisée ».

2- La métropole globalisée fait référence explicite à l' « intermétropolitain », les réseaux de métropoles.

Evoquer un monde globalisé offre la perspective de l'intermétropolitain, soit les réseaux de métropoles. Donc ce que je retiens en faisant le détour par globalisation, c'est que la métropole globalisée renvoie à la perspective d'un système «intermétropolitain ». Les acteurs publics et privés sont en relation avec des acteurs localisés dans d'autres aires métropolitaines. Des associations de villes et de métropoles autorisent et facilitent la rencontre entre les acteurs publics et privés. Ce qui leur permet de faire part de leurs expériences, d'échanger et partager des informations notamment pour ce qui concerne les

programmes d'adaptation au changement climatique. On pense par exemple à l'association C40 qui rassemble les grandes villes et métropoles concernées par le changement climatique et la transition énergétique. Et il y a de nombreuses associations au niveau de l'Europe. Les acteurs métropolitains vivent ainsi l'intermétropolitain c'est-à-dire le global et le transnational sur le mode quotidien. Ils ont une vision supra-municipale c'est-à-dire non limitée à une seule municipalité.

Ce constat se présente comme un changement d'une ampleur considérable. Il s'agit d'un véritable basculement, et certains chercheurs américains n'hésitent pas à utiliser le terme révolution pour parler du paradigme métropolitain. Au 20ème siècle. Il n'y a pas si longtemps de cela, les métropoles s'inscrivaient exclusivement dans le registre national : le programme d'aménagement du territoire des années 1960 se donnait pour objectif de déconcentrer Paris et la région parisienne. La politique de la DATAR a facilité et accéléré le développement économique des métropoles françaises qui participaient d'une logique uniquement nationale. La métropole « globalisée » relève certes toujours du niveau national mais elle est aussi d'emblée propulsée dans un système intermétropolitain. Ce système s'insère dans la logique des réseaux.

Aujourd'hui les métropoles globalisées participent du régime national et du régime intermétropolitain. On peut certes continuer à différencier les métropoles allemandes des métropoles françaises mais force est de reconnaître que ces deux catégories nationales de métropoles fonctionnent également dans les réseaux globaux ou transnationaux.

Une métropole globalisée se distingue de l'Etat qui fonctionne principalement dans un système de relations internationales et intergouvernementales.

3- Que devient le local dans la nouvelle configuration spatiale qu'est la métropole globalisée?

Il y a à peine quelques décennies, le local était perçu comme une entité relevant d'une certaine forme de subordination au national. Le local correspondait à un fragment du territoire soumis à la logique nationale. A présent cette représentation n'est plus vraiment pertinente dans la mesure où il faut imaginer un local renvoyant à l'échelle métropolitaine soit un local « intramétropolitain » s'inscrivant également dans l'espace

« intermétropolitain ». En d'autres termes, les habitants du local (le quartier ou encore la municipalité) au sein d'une métropole globalisée sont désormais en contact avec des acteurs transnationaux et des acteurs globaux. Les populations issues de l'immigration, pour donner un exemple, s'inscrivent dans les réseaux transnationaux en raison des facilités de communication (matérielle et immatérielle) avec la localité d'origine et parfois d'autres localités à travers le monde. Et je pars du principe qu'il en est de même pour les populations non issues de l'immigration même si pour le moment la recherche a du mal à l'identifier. Des pratiques comme le recours à Internet au quotidien et à la mobilité intramétropolitaine concernent tout métropolitain qu'il soit habitant, touriste, étudiant ou professionnel. A ces pratiques s'ajoutent les représentations qui désormais dépassent le local et le métropolitain, pour rejoindre des préoccupations concernant la planète Terre ou le changement climatique. Aujourd'hui la question de la coexistence de populations dont les expériences culturelles et les intérêts différent ou encore divergent occupe une place importante dans le débat public et politique, dans de nombreuses métropoles dans le monde. Aux Etats-Unis, les travaux de sciences sociales centrés sur l'interethnique et l'interracial sont indissociables des inégalités sociales et économiques.

Pour comprendre l'avènement du local intramétropolitain, il s'avère impératif d'intégrer l'idée de l'avènement de la métropole comme un processus participant du rééchelonnement de l'Etat. Le rééchelonnement de l'Etat n'est pas synonyme de retrait de l'Etat. Dans le monde anglo-américain, on utilise l'expression de *rescaling the State* pour évoquer la reconfiguration de l'Etat. Il revient à la métropole globalisée d'assurer son attractivité territoriale dans l'univers intermétropolitain pour intéresser les acteurs globaux tout comme il lui revient d'assurer le lien social à l'échelle métropolitaine. A la métropole de prendre en compte les disparités spatiales et les inégalités d'accès aux services publics. Mener en même temps une politique d'attractivité et une politique en faveur d'une justice sociale et spatiale exige une certaine forme de centralisation.

On peut ainsi imaginer qu'une politique de contrôle des loyers puisse être décidée à l'échelle nationale mais qu'en revanche les critères du contrôle de loyers soient décidés au niveau métropolitain. Il s'agit d'assurer une cohérence territoriale métropolitaine en phase avec le développement

économique, les questions sociales et environnementales. La cohérence territoriale à l'échelle métropolitaine est importante pour les habitants comme pour les acteurs privés, les investisseurs et les promoteurs immobiliers. L'échelle municipale est peu pertinente.

Le local dit « intramétropolitain » et « intermétropolitain » participe du rééchelonnement de l'Etat.

L'influence du local sur le global : un enjeu d'ordre métropolitain

Dans la métropole globalisée s'inscrivant dans le système intermétropolitain, on ne peut plus parler du local comme autrefois. Il faut être explicite et préciser qu'il s'agit désormais d'un **local d'ordre intramétropolitain et intermétropolitain**.

Ce qui permet de différencier le local du 21ème de celui des siècles précédents.

Ce qui indique la prise en compte du principe de rééchelonnement de l'Etat au profit des métropoles et d'une certaine forme de recentralisation politique.

Ce qui fait référence à un local s'inscrivant dans la dynamique intermétropolitaine. On peut difficilement séparer le local « intramétropolitain » du global « intermétropolitain ».

Et dans le but d'imaginer un local équilibrant la mondialisation, il est impératif d'orienter la réflexion de manière à dire et à démontrer que le local peut influencer les réseaux globaux. Après avoir dit combien le global reconfigure la métropole et le local, il faut se donner les outils conceptuels pour évoquer l'impact du local sur le global. C'est dans cette direction que s'orientent mes travaux de recherche à présent. Il s'agit de s'interroger sur les outils que peuvent mobiliser les acteurs locaux pour négocier leur influence sur les acteurs globaux dans les registres économiques, culturels, sociaux et politiques. La question de l'influence sur les réseaux globaux représente un enjeu métropolitain d'une grande importance.